



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/148

## OBJET : LANCEMENT DU PROJET EN FAVEUR DE LA CAPACITÉ ALIMENTAIRE

Envoyé en préfecture le 19/12/2017

Reçu en préfecture le 19/12/2017

Affiché le

**SLOW**

ID : 033-243301264-20171212-2017\_148-DE

Nombre de Conseillers Communautaire en exercice : 45

Nombre de Conseillers présents : 32

Nombre de Conseillers présents et représentés : 40

Quorum : 23

Date de convocation du Conseil Communautaire : le 6 décembre 2017

Date d'affichage de la convocation au siège : le 6 décembre 2017

**Le 12 Décembre de l'année deux mille dix-sept à 18h30**

à la Technopole – Salle Millésime

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Christian TAMARELLE.

NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à	NOM Prénom	Présents*	Excusés, procuration à
TAMARELLE Christian (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	E	Mme TALABOT
BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P		DUFRANC Michel (Maire)	E	Mme DUFRANC
BOURGADE Laurence (Maire)	P		FATH Bernard	P	
CONSTANT Daniel (Maire)	P		GAZEAU Francis (Maire)	P	
CLAVERIE Dominique (Maire)	P		LEMIRE Jean-André (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		MAYEUX Yves (Maire)	P	
DARBO Benoît (Maire)	P		BOS Fabrice	E	Mme EYL
TALABOT Martine	P		CHENNA Nadine	P	
BARRÈRE Philippe	P		DIAS Philippe	P	
LAGARDE Valérie	P		EYL Muriel	P	
BLANQUE Thierry	P		FOURNIER Catherine	P	
CANADA Béatrice	P		LABASTHE Anne-Marie	A	
BALAYE Philippe	A		PASETTI Nicolas	A	
BOUROUSSE Michèle	E	M GACHET	MOUCLIER Jean-François	A	
GACHET Christian	P		JOLIVET Nadine	E	M CLAVERIE
ROUSSELOT Nathalie	P		BROSSIER Jean-Marie	P	
DURAND Félicie	P		BENCTEUX Laure	P	
LARRUE Dominique	P		CHEVALIER Bernard	P	
BETES Françoise	P		HEINTZ Jean-Marc	E	Mme BOURGADE
DE MONTESQUIEU Alexandre	P		BORDELAIS Jean-François	E	Mme BURTIN DAUZAN
MARTINEZ Corinne	P		DEBACHY Maryse	E	M CLEMENT
OHRENSSTEIN- DUFRANC Sylvie	P		KESLER Jean	A	
AULANIER Benoist	P				

La séance est ouverte

Sur proposition de Monsieur le Président, Madame BETES est élue secrétaire de séance

\* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/148

## OBJET : LANCEMENT DU PROJET EN FAVEUR DE LA CAPACITÉ ALIMENTAIRE

**VU** les statuts de la Communauté de Communes de Montesquieu et notamment l'article 3-2-1 relatif à la protection et mise en valeur de l'environnement ;

**Considérant** l'avis favorable de la commission aménagement du territoire du 16 novembre 2017;

**Considérant** l'avis favorable de la commission développement durable/gestion des déchets du 14 novembre 2017 ;

**Considérant** l'avis favorable du bureau,

### **Exposé :**

La Communauté de Communes de Montesquieu a inscrit dès son origine le développement durable dans ses compétences et sa mise en œuvre.

Différentes actions ont été engagées pouvant s'inscrire dans une démarche d'Agenda 21 sans que ce processus n'ait abouti.

Il a été créé lors du dernier mandat une commission « Agenda 21 » au sein de la commission « Aménagement du Territoire ».

Après avoir fait un état des lieux de l'existant, cette commission a proposé de se saisir d'une opportunité pour rentrer dans une phase d'actions concrètes en terme de capacité alimentaire

En s'appuyant sur l'acte 3 de l'agenda 21 du Département, une première étape s'est déroulée en 2017.

3 jeunes issus des contrats « service civique » (les ambassadeurs de la capacité alimentaire) du Département ont effectué une mission de 6 mois afin de connaître et d'identifier les acteurs de l'alimentation de proximité et les actions mises en place sur le territoire en faveur d'une auto-alimentation partagée et rationnelle : la capacité alimentaire.

De leur travail a été élaboré un livret « de la terre à l'assiette » distribué avec l'esprit communautaire n°57

Le Constat étant fait à la fois de l'intérêt du sujet pour les habitants et du foisonnement des initiatives.

La CCM a candidaté à l'appel à manifestation d'intérêt du Labo M 21.

Dans le cadre de ses missions d'accompagnement des collectivités au Développement durable, la mission Agenda 21 du Département de la Gironde a mis en place une plate-forme de réflexion et d'initiatives sur les démarches d'innovation sociale, écologique et territoriale. Ce dispositif, nommé Labo Mobiles, a été inauguré le 13 juillet 2017 en présence des 9 lauréats du premier appel à projets dont fait partie la CCM.

La candidature de la CCM a porté sur un projet d'alimentation territoriale saine et durable, comme deux autres territoires (commune de Cussac-fort-Médoc et le Pays Barval pour le collectif Alimen-Terre).

**Le projet a donc pour objectif d'organiser et de développer l'accès à une alimentation saine et durable sur le territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu.**

3 temps sont identifiés :

- le premier concerne le porter à connaissance du projet et la définition de cette promesse du changement,
- la mise en place des conditions de mises en œuvre du changement : pour se faire, 2 services civiques accompagneront les services de la CCM dans la mise en œuvre de ce projet. Il est



# DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2017/148

## OBJET : LANCEMENT DU PROJET EN FAVEUR DE LA CAPACITÉ ALIMENTAIRE

possible également que la mise en place de ces actions soit coordonnée par les services de la CCM avec l'aide d'un stagiaire accueilli au premier semestre 2018. Des associations expérimentées seront également parties prenantes lors de ce temps. Dans ce volet sont évoqués le réseau des AMAP, des producteurs locaux, les marchés alimentaires locaux, la disponibilité de foncier agricole pour l'accompagnement et l'installation d'éleveurs ou de maraîchers, la sensibilisation auprès de tous les publics, les jardins partagés, ...

- la création d'un événement de sensibilisation au développement durable et plus particulièrement à la capacité alimentaire est envisageable.

Ce projet comporte plusieurs connexions avec des projets en cours ou à venir :

- Achat de terres agricoles,
- la partie Gaspillage alimentaire du Programme local de Prévention des déchets de la CCM,
- l'installation en cours d'un maraîcher sur la carrière réhabilitée de Fabrimaco (St Selve),
- les diverses démarches initiées dans le cadre du compostage collectif (bailleurs et RPA) aboutissant sur la création de jardins partagés,
- achats de terres agricoles pour installer des agriculteurs
- Installation des « petits cageots » sur le territoire,

Dans le même temps, il sera judicieux de réaliser une cartographie spécifique des zonages agricoles disponibles et utilisés sur le territoire de la CCM (hors zones viticoles et forestières) à développer sur l'ensemble du territoire.

### ***Le Conseil Communautaire à l'unanimité :***

**1. Décide** de mettre en œuvre la définition puis l'animation d'un programme d'actions en faveur de la capacité alimentaire du territoire de la Communauté de Communes de Montesquieu ;

**2. Autorise** Monsieur le Président :

- à signer tout document relatif à ce projet ;
- à engager les dépenses liées à la mise en place et à l'animation de ce projet inscrite au budget;
- à solliciter tous les partenariats et subventions auprès des différents partenaires, et notamment le Département de la Gironde.

Fait à Martillac, le 12 décembre 2017

**Le Président de la CCM**  
Christian TAMARELLE

***Document signé électroniquement***